

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

SAISON 2023-2024

Le Rombas Olympic Club est une association où doit régner l'esprit collectif. En loisir ou en compétition, le sport doit rester un moyen de s'exprimer sans pour autant agresser moralement ou physiquement l'adversaire. Le sport collectif se pratique à plusieurs et nécessite au minimum une communication cordiale entre joueurs et adversaires et le respect de chacun.

La signature d'une licence au Rombas Olympic Club pour la saison en cours, donne des droits et implique un certain nombre d'engagements.

ADHESION

Tous les adhérents doivent obligatoirement être licenciés et à jour de leur cotisation pour pouvoir jouer et s'entraîner. Pour valider sa licence, il sera exigé la totalité de la cotisation en espèces ou sous la forme d'un ou plusieurs chèques dont la date d'encaissement et l'étalement ne dépassera pas la fin de l'année civile en cours.

CHARTRE DU COACH :

- Assurer une durée d'entraînement optimale qui respectera celle annoncée sur les plannings.
- Etre à l'heure aux entraînements et aux rendez-vous de matchs ou prévenir les co-entraîneurs et dirigeants en cas de retard et/ou absence.
- Développer la progression technique, physique des joueuses ainsi que l'esprit sportif.
- Respecter et faire respecter les règles du Basketball dans un esprit sportif, ainsi que les équipiers, les adversaires, les arbitres, les dirigeants, les supporters...
- Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.

CHARTRE DU JOUEUR :

DROITS

- D'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour la pratique du Basket.
- De bénéficier d'entraînements réguliers et de qualité.
- D'être respecté par les dirigeants, les éducateurs, les parents, les autres joueurs.
- D'être intégré et de ne subir aucune forme de discrimination ni de harcèlement.

DEVOIRS

- Veiller au rangement et à la propreté des locaux : vestiaires, bancs de touche (à domicile comme à l'extérieur).
- Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions du coach ou des dirigeants.
- Etre ponctuel et assidu aux entraînements ainsi qu'être présent à tous les matchs à domicile comme à l'extérieur.
- Prévenir en cas d'empêchement.
- Respecter les adversaires, les partenaires, les coaches, les dirigeants, les arbitres ...en restant maître de soi.

- Respecter les règles fixées par l'entraîneur : avoir sa tenue de sport, apporter sa gourde d'eau, ne pas porter de bijoux pendant les entraînements. Une fois l'entraînement commencé, les joueuses restent sous la surveillance de l'entraîneur et ne doivent plus rentrer dans les vestiaires sauf cas exceptionnel.
- Respecter les décisions et les choix du coach.

CHARTRE DES PARENTS :

Pour le bon déroulement des rencontres, la participation des parents est sollicitée dans plusieurs domaines :

- Participer au lavage des maillots (par roulement en fonction du calendrier des rencontres).
- Participer dans la mesure du possible aux déplacements en voiture selon un planning transmis au préalable par le coach.
- Participer à la tenue du bar (à la mi-temps et à la fin des rencontres sportives) si besoin.
- Participer à la confection des gouters d'après matchs lors des rencontres à domicile.
- Faire respecter la charte du joueur à son (ses) enfant(s).
- Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions du coach.
- Proposer, dans la mesure de ses possibilités, ses services pour les activités extra-sportives, les tournois, la fête du club...
- Participer aux actions d'autofinancement du club (vente de chocolat, tombola...au bénéfice du club).
- Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés au coach de l'équipe et/ou aux dirigeants.

Pour tout manquement au respect des valeurs, des règles de vie ou des devoirs, le club sera dans l'obligation de sanctionner.

SANCTIONS POSSIBLES :

- Rappel à l'ordre verbalement
- Suspension des entraînements sur un temps défini voire d'une ou plusieurs rencontres
- Non renouvellement de la licence en fin de saison
- Exclusion du Club en cas de faute grave

Cette charte est consultable sur le site web du R.O.C. sur lien suivant : <https://www.rombas-oc.com/>

NOM et PRENOM : CATEGORIE :

FAIT A ROMBAS LE: /..... /2023

Signatures précédées du nom prénom et de la mention « lu et approuvé » :

Licencié-e

Représentant Légal (si mineur)

Le-La Coach

La Présidente